BILAN

DE

COMPÉTENCES



Centre de formation ComMansReflet

Organisme certifié Qualiopi pour

les bilans de compétences et

les actions de formation

INFORMATIONS DÉTAILLÉES

I- Public :

Le bilan de compétences s'adresse à tout public dans une démarche volontaire et motivée.

II- Prérequis :

Aucun. Une bonne connaissance de la langue française est cependant nécessaire pour l'utilisation des outils.

III- Objectif :

Un bilan de compétences permet à son bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation – Article L.6313-4 du Code du Travail. Le bilan de compétences vise à investiguer les pistes métiers en cohérence avec le bénéficiaire et son parcours (compétences, valeurs, besoins …). Il implique également de prioriser les axes à approfondir et identifier un projet professionnel voire un besoin de formation adapté au marché de l'emploi et à l'objectif visé.

IV- Durée :

La durée totale d'un bilan de compétences est de 24 heures maximum dont généralement 15 heures d'entretiens, 3 heures de tests et 6 heures de travail personnel guidé.

V- Délai d'accès et de mise en œuvre :

Dès réception de la demande de contact(par mail, téléphone, courrier …), le bénéficiaire est rappelé dans les deux semaines afin de convenir de la programmation envisageable d'un entretien d'information avec un praticien en bilan de compétences. Selon le mode et l'organisation de financement choisis, un délai allant de onze jours à six semaines est en moyenne constaté entre la date de la demande et celle du début de la prestation. Entrée et sortie permanentes.

VI- Formateurs :

Les formateurs intervenant au sein de ComMansReflet sont des conseillers spécifiquement formés en conduite de bilans de compétences.

VII- Déroulement :

Le bilan de compétences se déroule en trois phases successives que sont :

- La phase préliminaire.
- La phase d'investigation.
- La phase deconclusion.

VIII- Accessibilité de la formation :

Les entretiens ont lieu à distance ou en présentiel.
La formation est accessible à toute personne répondant aux prérequis et est ouverte à toute personne en situation de handicap.
Pour tout besoin particulier merci de nous contacter afin que nous puissions envisager ensemble les modalités potentielles.

IX- Tarifs :

La tarification totale de la formation est de 2 000 euros HT (formation exonérée de TVA dans le cadre de l'article 261.4.4 a du CGI).

X- Financement :

Selon la situation du stagiaire, plusieurs solutions de financement sont possibles (Compte Professionnel de Formation,auto-financement, OpérateursdeCompétences(OPCO), France Travail …).

XI-Cadre réglementaire et déontologie :

Les bilans de compétences, institués par la loi du 31 décembre 1991 (R.6322-35) et la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, doivent respecter le cadre légal, notamment en termes de confidentialité.

Les résultats du bilan sont la propriété du stagiaire, ils sont confidentiels. Les documents sont détruits en fin de bilan (hors exceptions légalement encadrées).

Une attention particulière est apportée au respect du consentement du bénéficiaire, à la rédaction d'une convention ou contrat, au respect du secret professionnel, au rôle de l'accompagnateur et notamment celui d'aide à la décision et non d'expert, au respect des trois phases du bilan.

ComMansReflet s'assure que le formateur dispose des compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement et l'assistance de la formation.

Une formation doit être suivie par tout formateur désireux de réaliser un bilan de compétences pour ComMansReflet. Cette formation concerne l'acquisition des compétences nécessaires pour accompagner le bilan de compétences tant sur la partie présentielle qu'à distance.

XII- Suivi :

Afin de suivre l'exécution de l'action et ses résultats, plusieurs outils de suivi sont mis en pratique :

- Au cours du bilan de compétences, le stagiaire remplit une attestation de présence.
- A l'issue du bilan de compétences, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation.
- 6 mois après la remise de la synthèse, le formateur reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites.

XIII- Contact :

ComMansReflet - Organisme de formation enregistré sous le numéro 52720185472.
N° de SIRET 80292611300027
Pour toute question ou réclamation vous pouvez également utiliser les coordonnées ci-dessus.
fabienne@malhaireboulanger.com ou au 06.67.23.19.87
Adresse postale du siège:
ComMansReflet
177 avenue Olivier Heuzé
72000 Le Mans

DÉTAILS DE LA PRESTATION

Le bilan de compétences mis en œuvre au sein de ComMansReflet est réalisé conformément aux dispositions légales en vigueur au sein notamment de l'Article L 6313-10 du code du travail.
Le bilan respecte donc trois phases successives : une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusion.

I- La Phase préliminaire :

La phase préliminaire a pour objet d'analyser la demande, de présenter la démarche et de définir les objectifs.
Cette phase permet de :
- Valider l'engagement du bénéficiaire.
- Déterminer la nature des besoins.
- D'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques utilisées.

II- La phase d'investigation :

La phase d'investigation comporte une phase de tests d'orientation et de personnalité pour ensuite procéder à une analyse métier/marché avec recherches documentaires.

Cette phase permet au bénéficiaire :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels.
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales.
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
- De découvrir des métiers en parfaite adéquation avec la personnalité et le parcours du bénéficiaire. Trouver des pistes de métiers diversifiées.
- Identifier et explorer des opportunités d'emplois sur le territoire choisi afin de parvenir à réaliser l'objectif fixé.

Exemples d'outils pouvant être proposés : Fiches de présentation de métiers : ONISEP -ROME – moteurs recherche métiers – Fiches CIDJ …

III- La phase de conclusion :

La phase de conclusion consiste en la remise d'une synthèse écrite reprenant le projet, les éléments de justification et le plan d'actions.

Cette phase permet au bénéficiaire de :

- Reprendre les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

MODALITÉS ET CADRE

I-Modalités pédagogiques :

Afin de valider l'opportunité d'un bilan de compétences et de le suivre dans les meilleures conditions si tel est le cas, les modalités pédagogiques appliquées par ComMansReflet sont les suivantes :

- Entretien d'informations gratuit et sans engagement avec le praticien en bilan de compétences qui précise notamment ses références et expériences professionnelles en lien avec la conduite de bilans de compétences.
- Alternance d'entretiens individuels avec le praticien en bilan de compétences et de démarches personnelles.
  Les exercices pratiques donnés régulièrement entre chaque rendez-vous favorisent pleinement l'implication et l'assiduité de chaque bénéficiaire.
- Accompagnement dans les démarches personnelles à mettre en œuvre.
- Recherche documentaire ciblée, enquêtes professionnelles.
- Elaboration et remise d'un document de synthèse au dernier rendez-vous.
- Entretien de suivi à 6 mois après le bilan de compétences.

II- Modalités d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Afin de nous assurer de l'atteinte de l'objectif fixé en amont du bilan de compétences, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction est remis à la fin du bilan de compétences et au suivi à 6 mois.
Ceci permet non seulement de mesurer l'atteinte des objectifs mais aussi de connaitre le niveau de satisfaction.

III-Référencements concernant nos prestations :

Le centre de formation ComMansReflet est un organisme certifié Qualiopi pour les bilans de compétences et les actions de formation.



RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION 2021-2025

BILANS DE COMPÉTENCES COMMANSREFLET

Chaque stagiaire renseigne une enquête de satisfaction. Voici les derniers résultats de cette enquête :

100 % des stagiaires qui ont commencé leur bilan de compétence ont suivi 100% du parcours.

8,79/10 est la note attribuée par nos stagiaires à la qualité du contenu délivré.

100% des stagiaires recommandent la formation vécue au sein de ComMansReflet.

La structure ComMansReflet est très attentive à la satisfaction de ses bénéficiaires et continuera à apporter une attention optimale à chacun.

*** ISABELLE – 51 ANS – RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES ***
« Vraiment à conseiller à tous. Cela permet vraiment de se remettre en cause et se remettre en cohérence avec ces valeurs ».

*** CAROLINE – 45 ANS – DIRECTRICE DE SECTEUR ***
Ce bilan m'a apporté « une vision précise de que je suis et ce que je veux ».

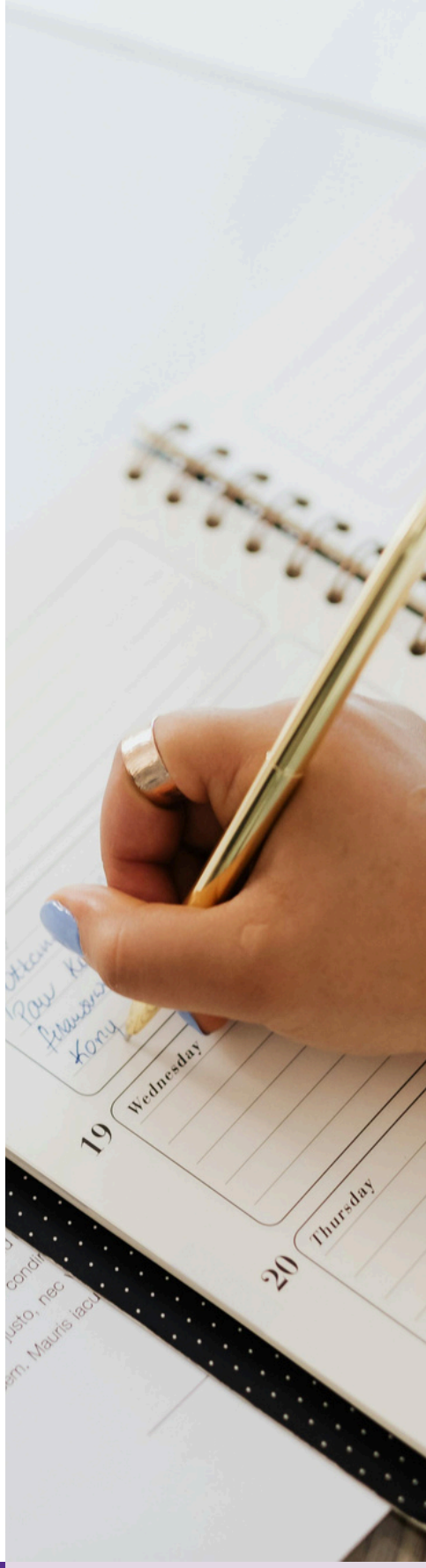
*** HÉLÈNE – 43 ANS – DIRIGEANTE D'ENTREPRISE ***
En recherche d'évolution dans mon domaine tout en restant en accord avec mes besoins et mes compétences, ce bilan a permis de trouver l'élan pour ouvrir de nouvelles portes et confirmer cette nécessité d'évoluer.

*** YOHANN – 31 ANS – AGENT DE PRODUCTION ***
Le bilan de compétences m'a apporté la confiance, la détermination et surtout de la connaissance sur ma personne et professionnelle ».

*** QUENTIN – 25 ANS - PRÉPARATEUR DE COMMANDES***
« Le bilan de compétences m'a apporté le bon chemin à prendre professionnellement et le job adéquat pour ma personnalité »

CAMILLE – 25 ANS – RÉDACTRICE AU SEIN D'UNE MAISON D'ÉDITION
« Cette formation m'a donné confiance en moi et en mon avenir.
Je me suis sentie guidée, conseillée et soutenue. Aujourd'hui, je sais de quoi je suis capable.
Les conditions d'échanges étaient optimales, tant au niveau de la structure que de la disponibilité du professionnel ».

BILAN DE COMPÉTENCES



Fabienne Malhaire-Boulanger
Dirigeante Centre de formation ComMansReflet
Organisme de formation certifié Qualiopi
SIREN 802 926 113
06.67.23.19.87
atelierfmb@gmail.com
www.commansreflet.com

Formation personnalisée
Financement possible via OPCO

Organisme de formation certifié **Qualiopi** au titre de la catégorie Bilan de compétences et actions de formation.
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52720185472 auprès du Préfet de région Pays de la Loire.
SIREN 802 926 113

PRENDRE RENDEZ-VOUS

SCANNER POUR DEMANDER UN DEVIS
ET/OU RÉSERVER UN ENTRETIEN STRATEGIQUE